



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

La Ville recherche des familles d'accueil pour animaux malades ou séniors

Le refuge municipal recueille des chiens et chats dont certains sont malades, juste opérés, handicapés ou séniors. Ces animaux ont besoin de vivre dans un environnement adapté à leur situation, au sein d'un foyer. La Ville recherche activement des familles pour les accueillir temporairement. Elle souhaite les rencontrer et les sélectionner avant tout engagement.

Le 15 octobre prochain, une délibération sera présentée au Conseil municipal autorisant la Ville à confier à un particulier un animal fragilisé qu'elle aura recueilli au refuge municipal. Les dispositions de cet accueil seront définies dans une convention signée entre la Ville et la famille, pour un an renouvelable, jusqu'à l'adoption ou le décès de l'animal.

La famille s'engage à accueillir, à titre gracieux, un chien ou un chat choisi par la ville, à le respecter, à lui apporter attention et soins pour sa bonne santé et son épanouissement. Elle dispose d'un mois d'essai et pourra résilier son engagement avec un préavis de 15 jours, si elle ne peut remplir sa mission. Les personnes devront permettre les visites pour les candidats à l'adoption, sachant que la famille d'accueil demeure prioritaire pour devenir propriétaire de l'animal.

La ville s'engage à fournir l'alimentation nécessaire, à prendre en charge les frais de vétérinaire. A tout moment et sans prévenir, elle peut se présenter au domicile de la famille pour rendre visite à l'animal. Si elle constate un mauvais traitement, il sera immédiatement repris. En cas d'empêchement de la famille pour déplacement par exemple, la ville s'engage à trouver une autre maison d'accueil.

Pour se porter candidat, il suffit de contacter marie-chantal.garenne@mairie-niort.fr conseillère municipale déléguée à l'animal dans la ville et au refuge pour animaux ou prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus au 05 49 78 75 09 ou 73 47.